PROGRAMME PEDAGOGIQUE

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS LOIR-ET-CHER

FORMATION CONTINUE PSE 1

Premiers **S**ecours **en** **E**quipe de Niveau **1**

Public concerné

Equipiers Secouristes

Prérequis : Être titulaire du PSE1

Renseignements pratiques

Durée : 6 heures (1 journée)

Participants : 6 à 10 stagiaires

Certificat : Formation Continue PSE1
Actualisation : Obligatoire tous les ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises…

Intervenant : formateurs PSE à jour de leur formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation, réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage et participer au moins une fois comme sauveteur à un cas concret.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp41.fr

Grand Public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp41.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- Document à jour + note DGSCGC

Objectifs

Maintien des acquis et des compétences nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Déroulé pédagogique

Accueil et **présentation** du formateur et du programme de la formation

- ✓ Mise à jour des compétences en fonction du programme annuel à minima définit par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestions des Crises (DGSCGC).

- **Mises en situation professionnelle**

- **Réponses aux questions, clôture formation**

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Loir-et-Cher
7 rue André Boulle – 41000 BLOIS
Tél : 02 46 92 96 90 - internet : www.udsp41.fr

N° agrément FNSPF : PSC1-1101P75 – PSE1-1808A14

Formation éligible au compte formation
Code RS : RS5719
Certificateur : Ministère de l'intérieur et des outre-mer
Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro : 24 41 01419 41
Ne vaut pas agrément de l'Etat

V.4 – JANVIER 2026